Image not found or type unknown

Empiètement du mur de mon voisin dans ma parcelle

Par **GOUDELIN**, le **12/12/2015** à **19:59**

Bonsoir,
Le mur de clôture de 2 mètres de hauteur et appartenant a mon voisin est bombé,fissuré sur la partie horizontale et verticale,il est dangereux et menace de s'écrouler,ce mur permet de retenir la hauteur de terre sur 1,20 mètre de la parcelle de mon voisin,des arbres a 0,83 m du mur et des racines visibles depuis mon terrain naturel,la pente de la rue est de 15/17%. Une action entreprise en 2005 avec ma protection juridique.
Trois constats d'huissier en ma faveur,une expertise faite avec ma protection juridique en ma faveur,une expertise judiciaire faite et aucun dépôt de rapport final,délai dépassé de 18 mois,l'avocat n'a pas suivi le dossier initial de 2005,la hauteur de terre de mon voisin est déposé contre mes murs de cuisine(trace d'humidité et fissures)le dossier est clos et archivé au TGI(coût 6000€ a ma charge)
Nouvelle procédure engagée pour empiétement début 2015.
Aucune avancée Au secours Que faire!!!
Merci de vos réponse et réconfort.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés